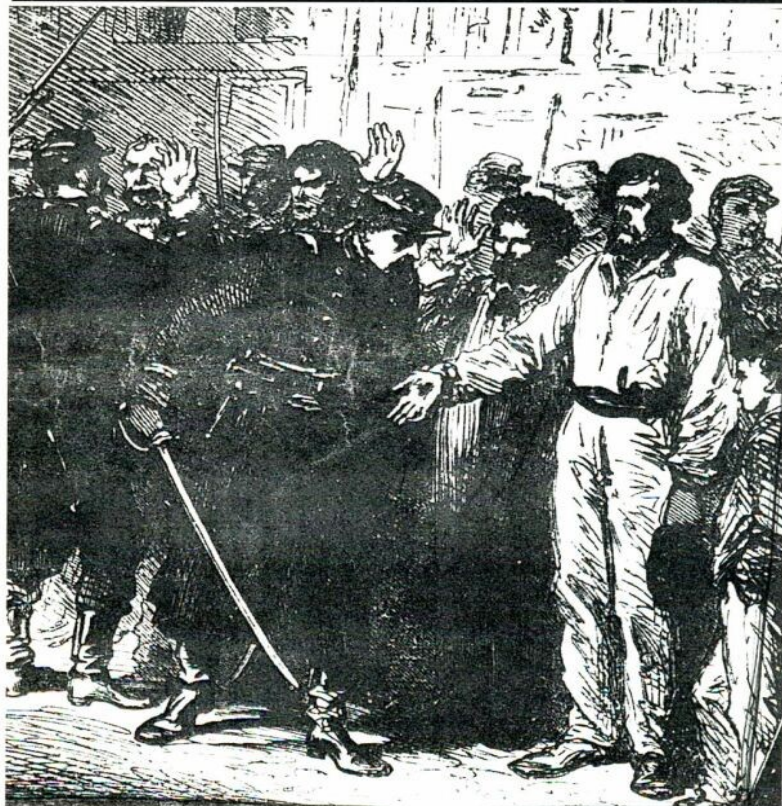


La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS



**Samedi
27 mai 2000
à 14 h 30**

**—
Cimetière
du
Père-
Lachaise
entrée
rue des
Rondeaux**

(métro : Gambetta)

TOUS AU MUR DES FÉDÉRÉS !

MARS-AVRIL 2000 - NOUVELLE SÉRIE - NUMÉRO 9



19 avril 1871
19 avril 2000

Est-ce par hasard que la Déclaration du Peuple français du mercredi 19 avril 1871 coïncide avec l'inauguration de la Place de la Commune de Paris, le mercredi 19 avril 2000 ?

En 1871, la Commune élue nomme une commission chargée de rédiger un programme de gouvernement, définissant ses visées politiques. Cette commission est composée de trois membres de la majorité, partisans d'un pouvoir fortement centralisé et de trois membres de la minorité de tendance fédéraliste. Finalement, le caractère du document relève de la minorité socialiste et proudhonienne. Pour hâter le vote de ce texte politique, les majoritaires blanquistes et néo-jacobins ont fait une large concession à leurs collègues minoritaires et la Déclaration au Peuple français du 19 avril 1871 est alors adoptée à l'unanimité moins une voix.

Aujourd'hui, après de longues années, notre association a lutté pour que Paris ait enfin une voie publique rappelant la Commune de 1871. Pétitions, appels de personnalités ont aidé les conseillers minoritaires à vaincre les réticences de l'Hôtel de Ville. Le 19 avril 2000, la Place de la Commune de Paris est inaugurée par le Maire de la capitale, celui du XIII^e arrondissement et par notre président, Claude Willard.

Il y a peut-être hasard dans les dates de ces événements, mais dans les deux cas l'opiniâtreté des minoritaires l'emporte. A ce jour, Paris, la cité rebelle, contestataire, révolutionnaire, possède sa Place de la Commune, honorant ainsi une des plus belles pages de son Histoire.

M. Cerf et B. Eslinger

Alerte !

Réforme ou braderie de l'enseignement technique ?

Le développement de l'industrie et de l'économie, dans la seconde moitié du XIXe siècle, fait naître des besoins considérables, quantitatifs, d'où l'exode des populations rurales vers la capitale et les grandes villes ; qualitatifs, d'où la nécessité de former massivement une main-d'œuvre qualifiée. La Commune se saisit de ce problème et crée les premières écoles professionnelles, placées sous le contrôle de l'État. L'enseignement sera dispensé par des maîtres capables de transmettre à la fois la connaissance de la discipline et l'enseignement général, garant de la possibilité d'évolution des élèves. Les patrons de l'époque, et aussi d'aujourd'hui, préfèrent « l'enseignement maison », l'apprentissage. Ils ne voient pas d'un bon œil leur échapper le façonnage sur mesure d'une main-d'œuvre soumise et corvéable. Resté longtemps le parent pauvre, l'enseignement technique, sous l'impulsion d'inspecteurs généraux souvent mis à l'index, s'est transformé, s'est développé dans des établissements comme les écoles professionnelles, les lycées techniques et les instituts universitaires de technologie. L'adéquation entre les besoins de l'économie et les formations dispensées n'est pas toujours parfaite. Mais la vocation essentielle, préparer des citoyens capables de pourvoir et de s'adapter au spectre des emplois actuels et à venir, est remplie. Aujourd'hui, parmi les réformes mises en chantier par le gouvernement au titre de l'Éducation nationale, l'une concerne les lycées techniques. Il s'agit froidement de dépouiller l'école de ses prérogatives, de ses responsabilités, du contenu de l'enseignement qui seraient transférés aux entreprises.

Alerte ! Interdisons cette manipulation, dont le but non avoué est de laisser au patronat la possibilité de formation d'une main-d'œuvre répondant à ses besoins présents et éphémères. Sans qualification, elle ne pourra évoluer et ira grossir les bataillons d'un nouveau sous-prolétariat promis au chômage à courte échéance.

Tous, avec les enseignants qui persistent à vouloir former de vrais professionnels, de vrais citoyens.

B. Eslinger

Adieu Henri

Il y a des moments où les couleurs de la vie s'assombrissent. On découvre qu'une amitié avérée banale est en réalité plus profonde qu'on ne le croit.

En peu de temps, Henri avait su, par sa gentillesse et sa courtoisie naturelle, tisser des liens chaleureux au sein des Amis de la Commune. Peu à peu, chacun avait pu l'apprécier dans les démarches entretenues tant auprès de personnalités que d'organisations et l'on peut affirmer qu'il avait pris une part prépondérante dans l'essor actuel de notre association.

Cette brutale disparition semble avoir pétrifié bon nombre de ses amis. L'on ressent ainsi ce regret de n'avoir pas suffisamment poursuivi une discussion engagée. La pudeur sentimentale en prend un sacré coup pour ne pas avoir, au bon moment, trouvé les mots pour lui dire combien on l'estimait.

48 heures après son décès, je recevais de lui, un billet prémonitoire, où il écrivait : « Naturellement, cher ami, je serai présent le 19 avril, si le destin le permet ». Le destin en a voulu autrement.

Henri, ton bon sourire, n'agrémentera plus nos rencontres. Il s'inscrit déjà dans notre souvenir. Que sa femme et ses enfants soient assurés de notre profondes peine.

Robert Goupil



Son dernier article...

Le retour des Communards

Le 12 juillet 1880, le bulletin des lois de la République Française n° 571 publiait la loi 9953 relative à l'amnistie des individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870-1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs.

Loi d'amnistie certes, mais restrictive car elle ne s'applique qu'aux condamnés ayant fait l'objet d'un décret de grâce avant une date déterminée : le 14 juillet 1880.

Loi d'autant plus restrictive qu'elle exclut les condamnés à mort ou aux travaux forcés pour crime d'incendie ou d'assassinat, n'ayant pas fait l'objet d'une commutation de leur peine, en une peine de déportation, de détention ou de bannissement.

Les morts, les milliers de morts, fusillés, massacrés avec ou sans jugement, n'ont pas droit à l'amnistie et les malheureux condamnés, désormais amnistiés, qui ont payé leurs frais de justice ne seront pas remboursés. Ultime mesquinerie, les combattants de la Commune n'accèdent pas au statut de citoyens, ils restent des individus condamnés pour avoir pris part à des événements insurrectionnels.

La loi qui venait compléter celle des amnisties partielles antérieures restait une loi de circonstance arrachée par Léon Gambetta à une Chambre inquiète et à un Sénat vraiment récalcitrant.

Dès la fin de l'après-midi du 12 juillet 1880 les abords de la gare de Lyon à Paris sont envahis par une foule énorme. Tout le Paris révolutionnaire est là, en liesse, célébrant la Commune, pour accueillir le premier proscrit de retour, Henri de Rochefort, qui pour échapper à l'enthousiasme de la foule est obligé de se réfugier jusqu'à une heure tardive, dans un magasin proche.

Mais le véritable retour se situe le 9 novembre 1880. Trois heures avant l'arrivée du train de Dieppe, des milliers de Parisiens sont dans la rue. Louise Michel est de retour. Celle qui refusant une amnistie partielle écrivit en 1879 au Président Jules Grévy :



« Je ne comprends d'autre retour en France que celui qui ramènerait toute la déportation et toute la transportation de la Commune, et n'en accepterai jamais d'autre ».

Le Préfet Andrieux a placé des barrages de police partout, il sélectionne les gens qui peuvent pénétrer dans la gare. Parmi eux, Louis Blanc, Georges Clemenceau, Clovis Hugues, Henri de Rochefort. Le train entre en gare. Tout le monde veut voir, toucher Louise Michel. La police, fidèle à ses réflexes habituels, en profite pour cogner.

Le train s'arrête. Elle apparaît avec l'air d'une vieille paysanne, usée aux travaux de la terre, toute de noir vêtue, un bouquet d'œillets rouges à son chapeau.

Cris, chants, airs de la Commune mêlés à la Marseillaise, bousculade indescriptible.

Le fiacre qui emmène Louise Michel dans Paris ne peut avancer.

La foule immense ivre de bonheur partout.

La Commune de 1871 est bien là, reconstituée.

Elle est de retour, elle fait sa réapparition au pied de la butte Montmartre.

Henri Berguerand

ERRATUM

Dans notre précédent bulletin (numéro 8), l'article « **La mémoire de la Commune au Havre** » de notre amie Isabelle Raynaud a été fâcheusement tronqué par quelques lignes qui avaient échappé à notre sagacité. Il suffit de lire, au deuxième paragraphe, quatrième ligne :

« Avant lui, les anarchistes qui disposaient d'une feuille spécifique en 1887-1888, « L'Idée ouvrière », avaient entre-tenu la mémoire de 1871. Puis à la fin de la période, après la première guerre mondiale, ce sont les communistes, dans le cadre du journal « Le communiste de Normandie », qui se réclament le plus vigoureusement de la Commune dans la presse ouvrière havraise ».

Que notre amie veuille nous excuser.



En 1936, au Mur des Fédérés...

« **E**n 1936, par un grand jour d'été, je vis un Courbet véritable, un Courbet réel ; le tableau que Courbet aurait voulu peindre et qu'il n'a pas peint. C'était au cimetière du Père-Lachaise.

Un tableau de Courbet, ou encore toute une suite de tableaux de Courbet liés les uns aux autres. C'était bien cette couleur épaisse et convaincue, ce relief grave, cette chaleur interne, ce sens des gris et des noirs. C'était l'atmosphère du Portrait de Proudhon - dans lequel le tribun, assis sur une marche de perron près de ses enfants étranges, regarde l'avenir avec une douloureuse attention. La lourde matière de cet homme, je la trouvais partout autour de moi, la figure sculptée par les tracas mais marquée de force, le grand front, les mains de bon ouvrier ; la loyauté, l'indépendance de la personne ; et jusqu'aux traces du travail, le travail raison de vivre, interrompu tout à l'heure, et qui sera repris demain avec acharnement.

Du terre-plein élevé où se trouve le symbole de la mort, la colonne tronquée, on voyait, au bord de l'immense Paris et sortant de lui comme une dernière vague, arriver une foule illimitée qui s'écoulait là depuis des heures. La foule était ensuite enroulée dans les avenues pavées du cimetière. Je parcourais, pour la suivre, les chemins abandonnés du cimetière romantique, entre les tombes pressées en désordre et portant les noms les plus illustres, ensevelies à leur tour par les mousses et les arbres de la colline ; et la magnifique poésie de la mort avec ses temples perdus, ses symboles de bronze, ses mains amoureuses jointes pour l'éternité, était comme interrompue constamment par le mouvement d'un fleuve humain, que l'on apercevait entre les feuilles, sur lequel flottaient les drapeaux rouges. Je repensais malgré moi à ce que j'avais écrit dans



une de mes histoires en 1931 : « A perte de vue, dans l'espace, la misère des murs a été cachée par des oriflammes, et c'est noir, noir d'hommes. Au-dessus d'eux des hampes, des bannières, des drapeaux. Les drapeaux se balancent, s'inclinent, comme s'ils titubaient après avoir trop bu, s'évanouissant, tant leur joie est grande, mais se relèvent par un besoin de sauver cette joie encore autrement. Les drapeaux rouges - rouge sombre - symbolisent quelque chose de si grandiose, que l'on désire vraiment recevoir la mort en fixant leurs plis innombrables, sur le ciel du soir. Les drapeaux ! Certains plus légers ressemblent à des danseuses. Les derniers, magnifiques, comme de grandes pauvresses... »

Ce défilé puissant et sans colère venait commémorer, comme chaque année, l'anniversaire de la fusillade du Mur des Fédérés ; lorsque, après le dernier combat de la Commune agonisante qui s'était livré à travers les tombes mêmes du Père-Lachaise, trois cents hommes furent passés par les armes devant un mur en contre-bas du cimetière - qui est toujours là, entouré de terrains vagues comme s'il représentait un endroit de déshonneur.

Au sortir des bois funéraires, on apercevait toute la scène. La partie inférieure du Père-Lachaise était fourmillante, noire et rouge. Le plus auguste des cimetières était comme forcé par une humanité entière venue pour toucher les morts. La foule chantait. Et c'est alors qu'on apercevait à différentes hauteurs et en d'innombrables endroits, des groupes de spectateurs assis sur des tombes, sur les toits des petits temples du souvenir, pour voir. Et tous ces groupes étaient des « Courbets ». Dans leur candeur, ils s'étaient assis sur les tombes, mais avec tout le respect possible. Ce respect familial tenait à leur attitude, à leur silence. Ils étaient fortement et amoureuxment dessinés sur la verdure. Ils occupaient l'espace sans lui faire violence parce que la tranquillité infinie des morts les inspirait tous ensemble. Le lendemain, des journalistes impies assureraient dans leurs feuilles payées que le Père-Lachaise avait subi une profanation : eux étaient majestueusement calmes, remplis du sentiment de l'espérance, mais non moins contenus et sobres. Et leurs traits étaient chauds et rudes comme dans les tableaux du peintre d'Ornans.

... Je pars, le soir tombant, convaincu de la grandeur de ce peuple.



Si obscure que soit la France divisée, me disais-je, et quelles que soient les épreuves qui s'approchent, il y a ce Peuple. Il y a cet enfant, vrai et droit, d'une Idée longtemps éprouvée. Il y a sa nature courageuse et fidèle à ses morts. Il y a ce « cœur simple ». Même s'il manque, à une certaine heure, des chefs dignes de lui, s'il s'endort dans la confiance facile, s'il plie à l'heure terrible, s'il s'abjure même - il se retrouvera, il se retrouvera au milieu de ceux qu'il aime, naïf et juste comme dans Courbet. »

Pierre-Jean Jouve
Texte cité par Aragon dans
« Chroniques du Bel Canto »
juin 1947

Lettre de Louise Michel à Thiers

*A Monsieur Thiers, Chef du Pouvoir,
 Exécuteur, Président de la République.
 Mardi 28 mai 1872, 7 heures du matin.*

Vieillard, la tombe vous appelle, l'histoire vous attend ; la vile multitude vous jugera.

Que les souvenirs de Transnonain et de Satory planent sur votre dernier sommeil.

Un jour viendra, bientôt peut-être, où je ne vous enverrai pas ma lettre du 28, parce que vous n'y serez plus.

*Vous demandez-vous, parfois, quelle mort vous aura frappé ?
 Assassin ! Soyez maudit, vous et les vôtres.*

Correspondance de Louise Michel
tirée de : « Je vous écris de ma nuit »
établie et présentée par Xavière Gauthier.

Victorine le grand secret de Louise Michel

Yves Murie

L'auteur habite près de Cherbourg et se penche sur la vie d'une de ses ancêtres : Victorine Michel.

Une tradition orale familiale fait de cette Victorine Michel la fille de Louise Michel, la Communarde. Elle aurait été confiée à une famille Michel vivant dans la Manche, Louise Michel ayant refusé cette fille illégitime.

L'auteur s'efforce de démontrer que Louise Michel a eu des relations avec Victor Hugo ; de cette liaison serait née Victorine et le poète n'aurait jamais eu connaissance de cette fille conçue à Paris. Louise aurait dissimulé sa grossesse, accouché clandestinement en Haute-Marne où des amis auraient trouvé une famille Michel, loin dans l'Ouest qui aurait accepté l'enfant comme sa fille.

Si ingénieux que soit le montage, il ne convainc pas, mais constitue le scénario d'une œuvre de fiction à mettre à côté du roman policier où Sherlock

Holmes apporte son aide à Karl Marx pendant la Commune.

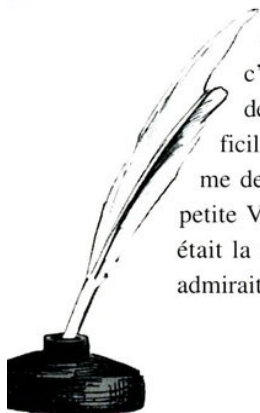
Ce n'est pas la première fois que l'on prête à Louise Michel des aventures et son attachement à Ferré a souvent été mis en lumière. Quant à Victor Hugo, il nous a laissé assez de preuves de ses entraînements pour qu'on lui en prête d'autres. Suivant l'adage bien connu, on ne prête qu'aux riches.

A vrai dire, aux Amis de la Commune, nous n'avons pas de goût pour la presse à sensation et ses petites histoires, mais nous pensons aussi que l'écrivain a toujours le droit de prendre son bien dans l'histoire ou la légende ou de transformer l'histoire en légende.

Peut-être peut-on faire remarquer que cette aventure aurait trop bien servi les intérêts de la meute réactionnaire unissant dans une même haine l'adversaire de Napoléon le petit et la Communarde pour ne pas être utilisée. On sait comment ces procédés sont constants.

Notre Louise, c'est celle qui se bat, crie le 18 mars 1872 à Thiers sa haine de ses crimes, c'est celle qui aide les Canaques





en Nouvelle-Calédonie, c'est la femme solidaire de toutes les misères. Difficile à croire que cette femme de bonté abandonne une petite Victorine surtout si elle était la fille du maître qu'elle admirait.

Raoul Dubois

Les lumières du matin Robert Bigot

Editions Actes Sud

La littérature destinée à la jeunesse et parlant de la Commune n'est pas si abondante pour qu'on laisse disparaître des catalogues des ouvrages de qualité. Remercions les éditions Actes Sud d'avoir eu l'idée de rééditer « Les lumières du matin ».

A sa sortie, l'ouvrage avait reçu le prix Jean Macé, décerné par la Ligue de l'Enseignement à un ouvrage s'adressant particulièrement aux adolescents. Comme beaucoup de livres de jeunesse, il pouvait satisfaire un large public, et bien des adultes

ont découvert la Commune grâce à lui.

Pascal a 15 ans dans le Paris populaire qui s'oppose à l'Empire empêtré dans ses scandales, la guerre contre la Prusse achève le désastre. Paris se bat et subit le siège pendant que les Bourgeois qui ont encore une fois confisqué la République le 4 septembre ne pensent qu'à capituler. Avec sa famille, ses amis, ses voisins, il va vivre ces journées de mars et l'espoir fou de la Commune jusqu'à la Semaine sanglante.

Quand il écrit son histoire, Pascal est devenu un homme, sa mère qui a connu les prisons de Satory et la déportation, revient, son père a assumé grâce à la solidarité ouvrière l'éducation de ses trois enfants. Ne nous y trompons pas, cette solidarité est un combat, elle entretient l'attente du nouvel élan.

« D'autres, comme nous, déjà se lèvent et marchent », dit Pascal en 1879.

Et que la marche soit longue, nous ne le savons que trop. Mais les lumières du matin brillent toujours pour qui sait les voir.

Raoul Dubois

Gustave Courbet et la Colonne Vendôme

Plaidoyer pour un ami mort par Castagnary (1)
Texte présenté et annoté par Bertrand Tillier

Au moment même où s'ouvrait, au musée d'Orsay, l'exposition Courbet et la Commune, la parution de cet ouvrage s'est avérée particulièrement opportune. Bertrand Tillier, en publiant le plaidoyer du critique d'art Castagnary, contribue à la réhabilitation de Courbet, étranger au renversement de la Colonne.

Les preuves irréfragables apportées par Castagnary démontrent pleinement l'injustice flagrante dont fut victime le grand peintre.

Un appareil critique érudit et détaillé, établi par Bernard Tillier, permet de replacer l'affaire judiciaire dans son contexte historique et de réfuter les calomnies et les mensonges des suppôts de l'ordre moral.

Marcel Cerf

(1) Editions de Lérot-Tusson - Charente - (16140) - 140 F.

Etats d'âme d'un « neutre »

La Banque de France a édité début 2000 les « Souvenirs intimes » écrits en 1897 par Pierre-Lucien Moynot, entré à la banque en 1848 comme auxiliaire et ayant accompli quarante-six années de services jusqu'à sa retraite en qualité de directeur de la comptabilité des billets en 1894.

Ces documents non destinés à la publication, et qui selon l'auteur, devaient

«rester dans les archives familiales», constituent un volume de 455 pages. Ils racontent la vie dans les bureaux et les ateliers, tracent de nombreux portraits de collaborateurs de la banque, et décrivent les événements politiques majeurs du siècle, de la Révolution de 1848 à la Commune de Paris en passant par le siège et la guerre de 1870.

L'auteur de l'introduction note que P.-L. Moynot « ne retient des révolutions que les déprédations, les massacres et les destructions », mais croit pouvoir



affirmer à propos de la Commune qu'il « ne se situe ni dans un camp ni dans un autre », en se fondant sur l'éloge qu'il fait de Charles Beslay, délégué de la Commune auprès de la Banque, et de Francis Jourde, délégué aux finances, en les remerciant d'avoir contribué à sauvegarder la banque, l'un par « son énergique résistance », l'autre « par honnêteté ».

En réalité, l'auteur se situe résolument du côté du gouvernement de Versailles dont il est un serviteur zélé, et son récit illustre sa position au cours des événements. Il décrit dans le détail les réquisitions dont la banque fait l'objet de la part de la Commune, les tentatives d'occupation de l'établissement, en montrant comment les premières sont constamment réduites par le

sous-gouverneur de Ploëuc, les secondes déjouées grâce à l'appui de Beslay et aux tergiversations de Jourde.

Cet ouvrage confirme les faits bien connus de l'histoire de la Commune. En ce qui concerne particulièrement la Banque de France, il présente l'intérêt de décrire comment le conseil de régence, l'ensemble du personnel resté sur place constitué en bataillon de la Garde nationale, ont transformé l'établissement en une véritable forteresse, résisté par tous les moyens à la Commune et collaboré activement avec le gouvernement de Versailles jusqu'à la fin de la « Semaine sanglante » dont il s'emploie à minimiser l'horrible bilan répressif.

René Bidouze



**Nous conseillons à nos adhérents de se référer à l'ouvrage
de notre ami Eric CAVATERRA :
La Banque de France et la Commune de Paris
Edition l'Harmattan
En vente à notre siège**



Si Versailles m'était conté...

Il n'est pas si facile d'arrêter le progrès. Nous avons appris récemment qu'un député de Vichy avait proposé de bannir l'expression « régime de Vichy ». Ainsi, l'assimilation Vichy-Pétain est réputée injurieuse.

A notre connaissance, les carottes, les toiles pas plus que l'eau, bien nommée, n'ont fait connaître leur point de vue.

Mais jusqu'où va-t-on, si l'histoire se mêle d'apporter des corrections que l'héritage populaire lui a légué ?

Ainsi pourrait-on voir les natifs de Versailles, n'est-ce pas Marcel Cerf, n'est-ce pas Pierre Biais, se rebiffer devant l'appellation qu'ils pourraient estimer abusive de « versaillais » ? A notre connaissance, personne jusqu'à ce jour n'a réclamé que l'on fasse le distinguo entre Versaillais et versaillais. Pour nous, elle s'exprime par le v minuscule que l'on accole à ceux qu'on assimile comme les écraseurs de la Commune. Quel que soit l'avenir, rien n'y changera.

Philemon



Assemblée générale du 4 mars 2000

Soixante-quinze membres de notre association étaient présents. D'autre part, 173 amis ont fait parvenir leur pouvoir pour décision.

Après un bref rapport moral par le secrétaire général, chaque responsable de commission est intervenu pour présenter le bilan et les perspectives d'activités.

En effet, si nous avons un bilan positif dans chaque domaine (culture, publication, communication), il s'est avéré que nous ne pouvons répondre à certaines demandes qui nous sont faites faute de bras, ce qui est dommage pour le but que nous nous sommes assigné : faire connaître les idéaux de la Commune.

Pour ce qui concerne les finances, le bilan présenté par notre ami Yves Lenoir a reçu quitus de l'Assemblée générale car excellents. Toutefois et compte tenu de l'augmentation de certaines de nos dépenses, l'Assemblée générale a voté majoritairement pour l'augmentation de la cotisation qui passera de 100 à 110 francs, la cotisation de 20 francs étant assortie du terme « minimum ».

Parmi les nombreuses interventions, celle de notre ami Guy Decamps du comité de Dieppe qui nous a fait part de l'élection d'un bureau du Comité et des initiatives que ce comité compte prendre, notamment pour com-

mémorer le retour des déportés lié à celui de Louise Michel, commémoration qui partira de Dieppe avec une cérémonie. Le trajet en train avec halte à Rouen pour prendre les amis du Comité de Seine-Maritime et arrivée en gare de Saint-Lazare où une manifestation aura lieu, mais dont les formes ne sont pas encore mises en place. Après l'initiative des Amis du Comité de Perpignan de l'an dernier et la création d'un Comité à Givors avec constitution d'un bureau, voilà un bilan que l'on peut qualifier de positif00.

Trois nouveaux amis ont été élus au Conseil d'administration. Il s'agit de : Alain Dalotel, Béatrice Fournier et Marie-Claude Laurore.

Jeudi 18 mai

Conférences de Maurice Moissonnier sur le livre du Communiste Tony Moillin, « Paris en l'An 2000 », mairie du 20e arrondissement de Paris, place Gambetta à 18 h 30.

Mardi 23 mai

Conférence d'Alain Dalotel sur Gustave Flourens, élu de la Commune dans le 19e arrondissement, assassiné à Chatou le 3 avril 1871, mairie du 20e arrondissement de Paris, place Gambetta à 18 h 30.

Dans le cadre de la campagne du MRAP pour le droit de vote des étrangers, le comité des V^e/XIII^e arrondissements de Paris vous invite à un colloque d'historiens sur le thème suivant : Les étrangers dans les grands moments de l'histoire de France le 13 mai 2000 à 14 heures, à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.

- Sous la présidence de Mouloud Aounit, secrétaire national du MRAP, prendront la parole :
- Sophie Wahnich (université d'Amiens) : « L'étranger, l'impossible citoyen pendant la Révolution française ».
 - Claude Willard (Les Amis de la Commune de Paris) : « Le rôle des étrangers dans la Commune de Paris ».
 - Germaine Willard (musée de la Résistance) : « Les étrangers dans la Résistance ».
 - Madeleine Rebérioux (Ligue des droits de l'homme) : « Le droit de vote des étrangers aujourd'hui ».
 - René Gallissot (université de Paris VIII) : « De la frontière nationale à la frontière de l'Europe ».
 - Gérard Noiriel (Ecole pratique des hautes études en sciences sociales) : « Le droit de vote des étrangers : un enjeu historique ».

Une activité intense



Durant un court laps de temps, la vie de l'association a été particulièrement active. Résumée en quelques lignes, cela peut paraître minime pour certains, mais les amis qui ont participé activement à toutes ces manifestations, tant dans leur élaboration que leur tenue, peuvent témoigner des nombreux efforts qu'ils ont déployés.

Samedi 18 mars :

La commémoration annuelle du début de l'insurrection s'est déroulée à l'endroit de la future place de la Commune. S'il n'avait tenu qu'à notre association, elle aurait coïncidé avec l'inauguration officielle de cette place. Petitesses, mesquineries, et préséances préélectorales ont entravé notre initiative. Quoiqu'il en soit, le succès fut assuré avec l'intervention de Raoul Dubois qui a personifié le rôle du XIII^e arrondissement dans le déroulement de la Commune. Agrémentée par la Cie Jolie Môme et des textes lus par Sarah Sebag et Colette Nucci, directrice du Théâtre 13, cette manifestation se clôtura aux chants du « Temps des Cerises » et de « l'Internationale ».

Banquet du 26 mars :

Celui-ci s'est déroulé à l'image des précédents, dans la bonne humeur. Notre ami Robert Goupil devait dans son intervention insister sur la présence de nos adhérents pour l'inauguration officielle le 19 avril.

Exposition du III^e arrondissement :

Inaugurée le 11 avril par M. Aidenbaum, maire, qui, dans sa courte allocution, rappela l'action et les événements de la Commune dans son arrondissement. Raoul Dubois, dans son intervention, devait souligner les points forts de la Commune : démocratie directe, place des travailleurs dans la gestion des entreprises, reconnaissance des droits des étrangers ainsi que des femmes, il devait également indiquer que le siège de la 1^{re} Internationale se trouvait à quelques pas de la Mairie, rue de la Corderie.

Trois conférences ont eu lieu. « L'Internationale et la Commune » par Jacques Zwirn, « Le Comité des vingt arrondissements et le Comité Central de la Garde Nationale » par Marcel Cerf, « les Clubs » par Alain Dalotel. Nous avons été agréablement surpris par la fréquentation et la pertinence des questions posées par l'auditoire.





Inauguration de la Place de la Commune :

Cette manifestation tant attendue et tant espérée s'est enfin déroulée sous un ciel radieux comme en 1871. La foule était dense et elle put réagir avec ses différenciations propres, dignes de l'esprit parisien à qui il ne faut pas la conter : Jacques Toubon pour le XIIIe applaudi pour avoir affirmé que la Commune est

une référence pour les Républicains ; Jean Tibéri pour l'Hôtel de Ville un peu malmené pour sa revendication effarante d'héritier de la Commune et sa référence à Thiers. Et enfin Claude Willard insistant sur la modernité de la Commune et sa satisfaction de voir enfin honorer la Commune fut largement ovationné.

B. Eslinger et R. Goupil



Ce que le prolétariat aime et salue dans le dix-huit mars, ce n'est pas un type immuable et une forme figée de Révolution, c'est l'ardeur d'enthousiasme et d'espérance, c'est l'audace d'affirmation ouvrière qui a anticipé l'évolution. Un moment le prolétariat a fait hésiter vers des formes nouvelles le métal en fusion qui allait se refroidir et se consolider en République bourgeoise, et c'est ce génial pressentiment qui donne à la Commune, à travers ses impuissances et ses misères, sa grandeur révolutionnaire.

**Jean Jaurès,
l'Humanité, 18 mars 1907**

Dieppe

Nos amis du Comité de Dieppe, dans le cadre du retour d'exil des communards, et plus particulièrement de celui de Louise Michel, organisent le 9 novembre 2000, une journée commémorative. Au cours de cette journée, il est prévu : transport de Paris Saint-Lazare à Dieppe, prises de parole, inauguration d'une plaque commémorative, apéritif offert par la municipalité, déjeuner, retour à Paris Saint-Lazare avec réception du Comité d'accueil. Un arrêt à Rouen est aussi prévu. Participation au voyage et repas, environ 250 F par personne. Nos amis de Dieppe ont besoin de connaître le nombre de participants. Prière de vous inscrire au secrétariat, tél. : 01 45 81 60 54, avant le 15 septembre 2000.



Divers

Nous avons reçu d'un ami, Guy Henocque de Vouille, un petit essai bibliogra-

phique sur Elisée Reclus. Les amis qui seraient intéressés pour le consulter sont priés de se faire connaître.



Thèses

Laure Godineau a soutenu, en Sorbonne, le 29 janvier 2000, sa thèse « Retour d'exil. Les anciens communards au début de la IIIe République ».

Après une très brillante soutenance, elle a reçu la mention « Très bien », avec les félicitations unanimes du jury. Laure Godineau nous a donné pour notre fonds documentaire un exemplaire de sa thèse.

Notre ami Shen Dali a fait paraître, à Pékin, une biographie romancée d'Elisabeth Dmitrieff, « L'Etoile filante », qui a fait l'objet, en 1998, d'un colloque d'écrivains chinois. Il nous a donné un exemplaire de son livre.

Que nos deux amis soient vivement félicités et remerciés.



La Commune dans le XVIIIe, la Commune et l'Ecole

Le 15 mars dernier, dans les salons de la mairie, notre ami Raoul Dubois a capté notre attention, par une attrayante conférence organisée par l'Association des palmés académiques.

Nous avons appris comment la présence de nombreux provinciaux et étrangers, répondant au développement de l'ère industrielle, le rôle des femmes, ont fait de cet arrondissement l'initiateur géographique de la Commune.

Puis ont été évoqués l'école publique, pour les filles comme pour les garçons, l'école laïque qui n'enseigne que ce qui peut être démontré scientifiquement, en opposition avec l'enseignement religieux d'alors, les balbutiements de l'école professionnelle où

les maîtres formeront de vrais ouvriers. Raoul Du-
bois, merci pour cet agréable
et instructif moment.

B. Eslinger



**Sur les pas
de Gustave
Courbet
A la découverte
de la Franche-
Comté
Samedi et di-
manche 23 et 24
septembre 2000**

Transport TGV 2e classe,
autocar demi-pension, hôtel
2 étoiles, 2 déjeuners au res-
taurant, boissons aux repas
(vin et café), visites guidées
(salines royales, anciennes
salines, taillanderie, musée
Courbet), conférence sur
Gustave Courbet. Assu-
rances.

**Prix : 1 800 francs ; sup-
plément chambre indivi-
duelle : 150 francs.** La
confirmation pour les
chambres d'hôtel devant se
faire début juin, faites-vous

inscrire dès réception du pré-
sent bulletin. Ce voyage ne
peut se dérouler que sur la
base de 40 participants.



**Marche
nationale
des Femmes**

Le 15 juin nous vous appe-
lons à participer à la Marche
nationale des Femmes qui
partira du Châtelet.

Lors de la Commune de Paris
en 1871 les femmes ont été à
l'écoute des problèmes de la
population. Elles ont œuvré
notamment pour l'égalité des
salaires, la formation profes-
sionnelle des jeunes filles, le
droit au respect de l'identité
féminine. Ces combats sont
encore ceux d'aujourd'hui.
En France et dans le monde la
déréglementation des con-
ditions de travail touche d'abord
les femmes.

Notre association par sa pré-
sence à la marche nationale du
15 juin, veut affirmer sa vo-
lonté de non-discrimination
qu'elle soit raciste ou sexiste.



**Nouvelle-
Zélande**

Notre ami et adhérent P.-H.
Zaidman, maître de confé-
rences à l'université de Paris V
(René-Descartes), nous a fait
parvenir une documentation
sur la vie de Communards qui,
après avoir été amnistiés, ont
vécu en Nouvelle-Zélande.
Cette documentation traite à la
fois du nombre de
Communards concernés, de
leurs transports, des accueils
des autorités et du problème de
la recherche d'emploi. Ce
document reste à la disposition
de nos adhérents.

J'adhère, je renouvelle mon adhésion ou j'apporte un soutien financier aux Amis de la Commune de Paris

Pour honorer les Communards, contribuer à la connaissance de leur vie, de leurs activités et à la défense de leur idéal

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Cotisation annuelle : 100 F

Jeunes, chômeurs, étudiants : 20 F

Collectivités : à partir de 500 F

Date

Signature

N'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse

4



Les AMIS de la COMMUNE

Association Fraternelle des Vétérans
et des Amis

de la COMMUNE DE PARIS (1871)

Siège Social : 37, Rue du Louvre - PARIS (2^e)

Président : Francis JOURDAN

ADRESSER TOUTE
CORRESPONDANCE AU
SECRETARIAT GÉNÉRAL
24, AVENUE DE
GÉNÉRAL DE GAULLE
8 NEUILLY-PLAIDANCE
(8^e-01)
EDOUARD CHEVEL
C. C. P. 2306-00 PARIS

Nom M. CERF

Prénoms Marcel

Adresse 7 Rue Moncey Paris 10^e

MEMBRE DIEZELTEUR

Le Trésorier : Année 1950 La Secrétaire Générale :

[Signature] [Signature]

Un exemple

La cotisation est une des principales ressources de notre association. Son règlement assidu, en temps voulu, est un devoir que doivent accomplir tous nos membres.

Fin 1999, 30 % des adhérents n'étaient pas à jour ! Qu'en est-il aujourd'hui ? Après plus d'un tiers d'année écoulée, près de

70 % n'ont pas encore réglé leur cotisation ! Cette situation, si elle perdure, peut compromettre la réalisation de nombreux projets assurant le rayonnement des idéaux de la Commune.

Faites le point vous concernant. Adoptez le comportement exemplaire de notre ami Marcel Cerf. « mémoire vivante » de notre association. Comme le fait apparaître sa carte d'adhérent, il est aujourd'hui celui qui a le plus d'ancienneté, cinquante ans, et n'a jamais oublié de régler sa cotisation pendant toute cette longue période. Bravo Marcel !

B. Eslinger

Les Amis de la Commune de Paris

46, rue des Cinq-Diamants • 75013 Paris • Tél. : 01 45 81 60 54 - Fax : 01 45 81 47 91 - e-mail : lacomune@club-internet.fr

site Internet : <http://perso.club-internet.fr/lacomune> (Association loi 1901)